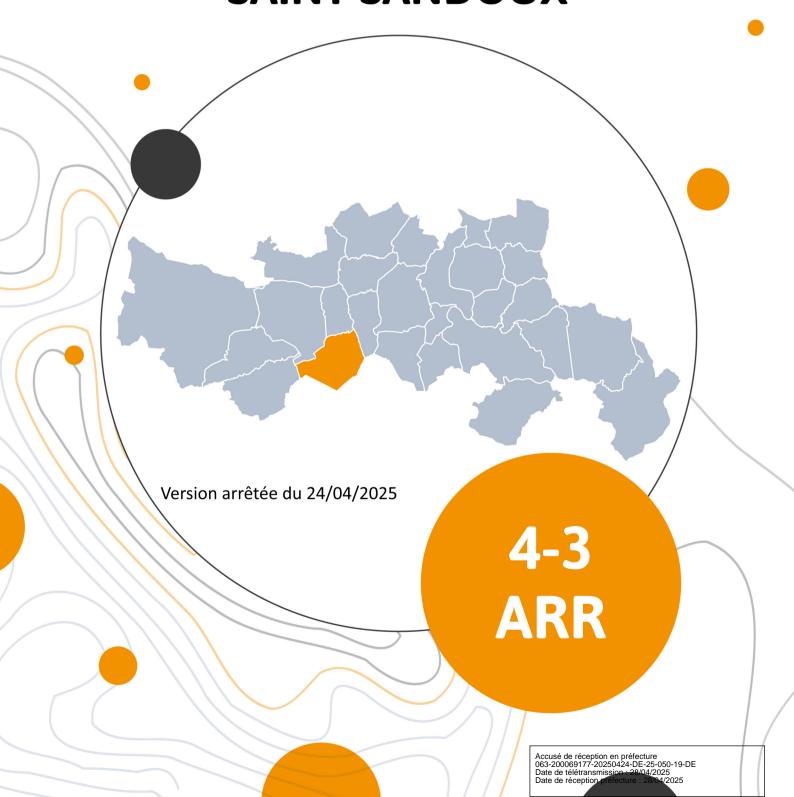


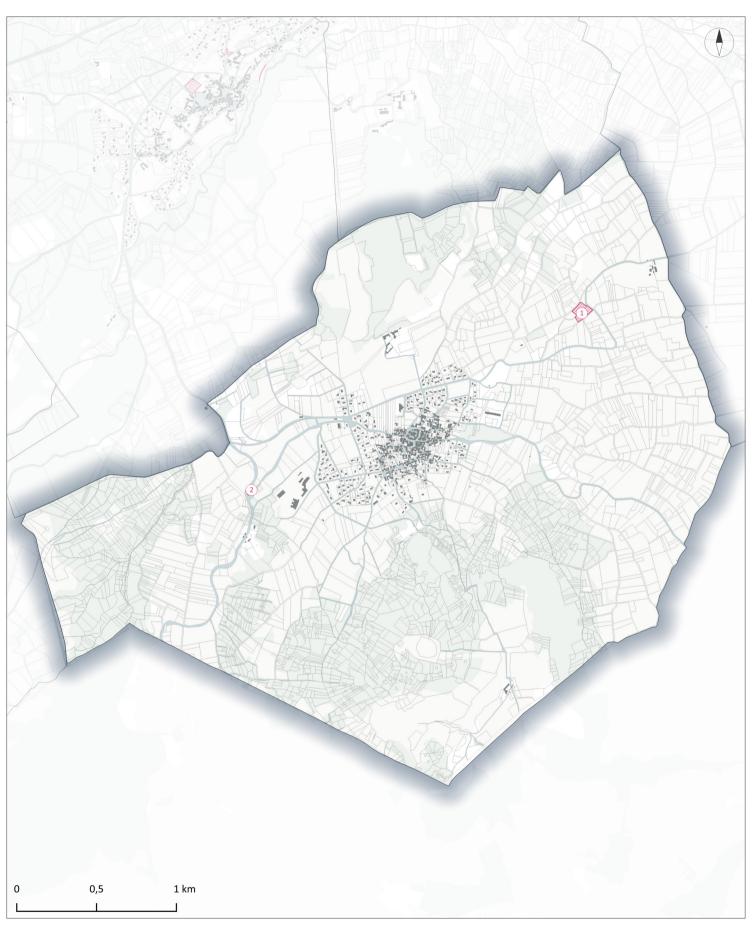


CAHIER COMMUNAL SAINT-SANDOUX



EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

CARTOGRAPHIE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

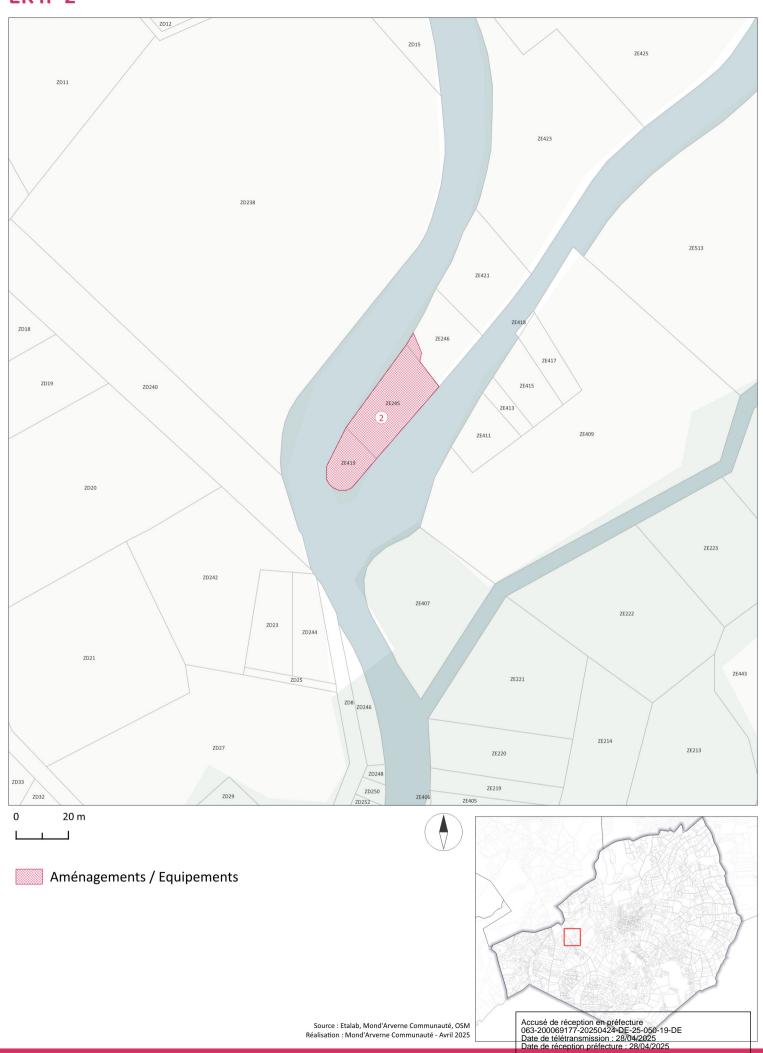


Aménagements / Equipements

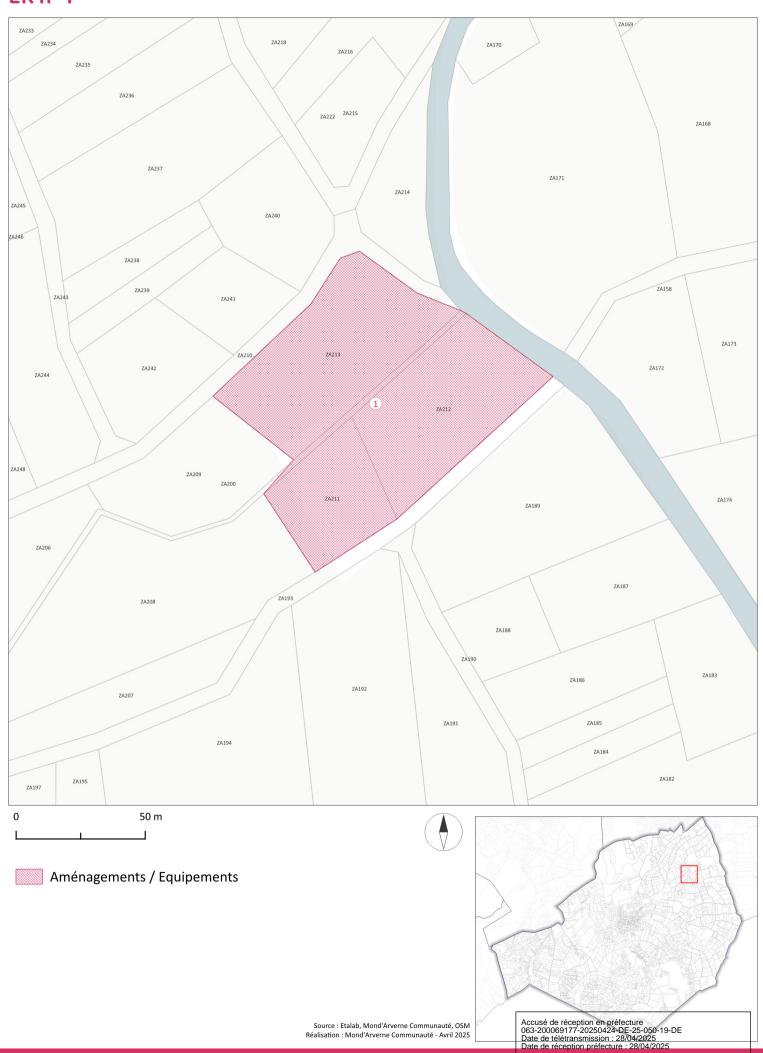
LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Nom	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	ER - Aménagement de bassin d'orage.	Aménagements / Equipements	SMVVA	8143
2	ER - Aménagement du carrefour entre les RD28 et 74	Aménagements / Equipements	CD-63	983

ER n° 2



ER n° 1



CHANGEMENTS DE DESTINATIONS

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

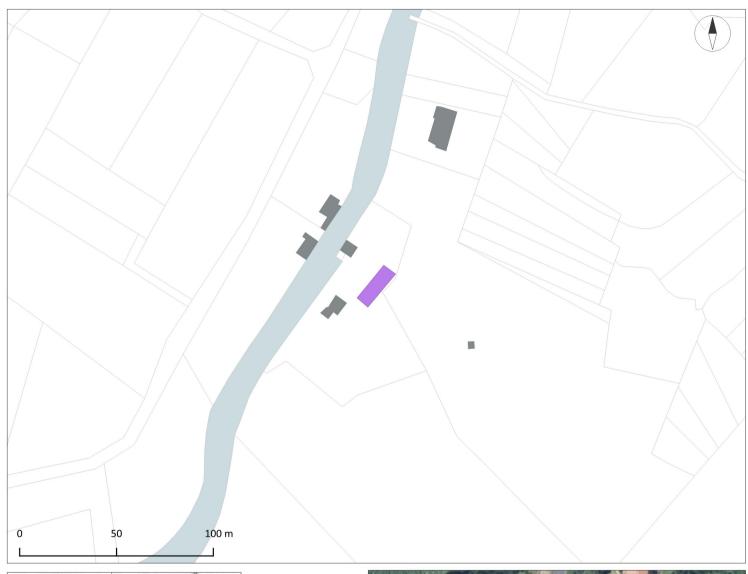
Ponctuellement, quelques édifices qui pourront faire l'objet d'un changement de destination ont été identifiés sur le plan de zonage en vertu de l'article L. 151-11 du Code de l'urbanisme dès lors que la(les) nouvelle(s) destination(s) envisagée(s) est(sont) compatible(s) avec le caractère de la zone A ou de la zone N.

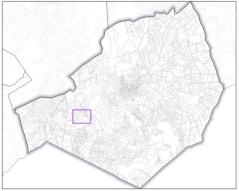
La liste des changements de destination incompatibles avec le caractère de la zone n'est pas limitativement énumérée afin de pouvoir apprécier au cas par cas les projets envisagés. Certaines sous-destinations tels que cinéma, centre de congrès et d'exposition, commerce de gros, industrie, entrepôt sont toutefois explicitement interdites: le trafic de poids lourds lié à celles-ci, leurs besoins en stationnement ou leurs surfaces importantes sont en effet incompatibles avec les constructions repérées et/ou le caractère de la zone A ou de la zone N.

Ce(s) bâtiment(s) est (sont) repéré(s) au plan de zonage par un polygone de teinte violette ; des zooms sur ces entités ont été réalisés, il(s) est (sont) présenté(s) ci-après.

CARTOGRAPHIE DES BÂTIMENTS POUVANT

CHANGER DE DESTINATION





Bâtiment pouvant changer de destination

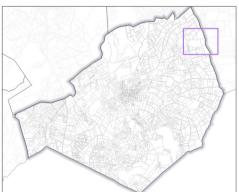


Source : Etalab, IGN, Mond'Arverne Communauté, OSM Image Satellite : BING Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

CARTOGRAPHIE DES BÂTIMENTS POUVANT

CHANGER DE DESTINATION





Bâtiment pouvant changer de destination



Source : Etalab, IGN, Mond'Arverne Communauté, OSM Image Satellite : BING Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

PETIT PATRIMOINE LOCAL

ÉLÉMENTS IDENTIFIÉS AU TITRE DU PATRIMOINE

En application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme, les éléments du patrimoine bâti remarquable et du patrimoine local à préserver sont repérés sur les documents graphiques au sein de 7 catégories :

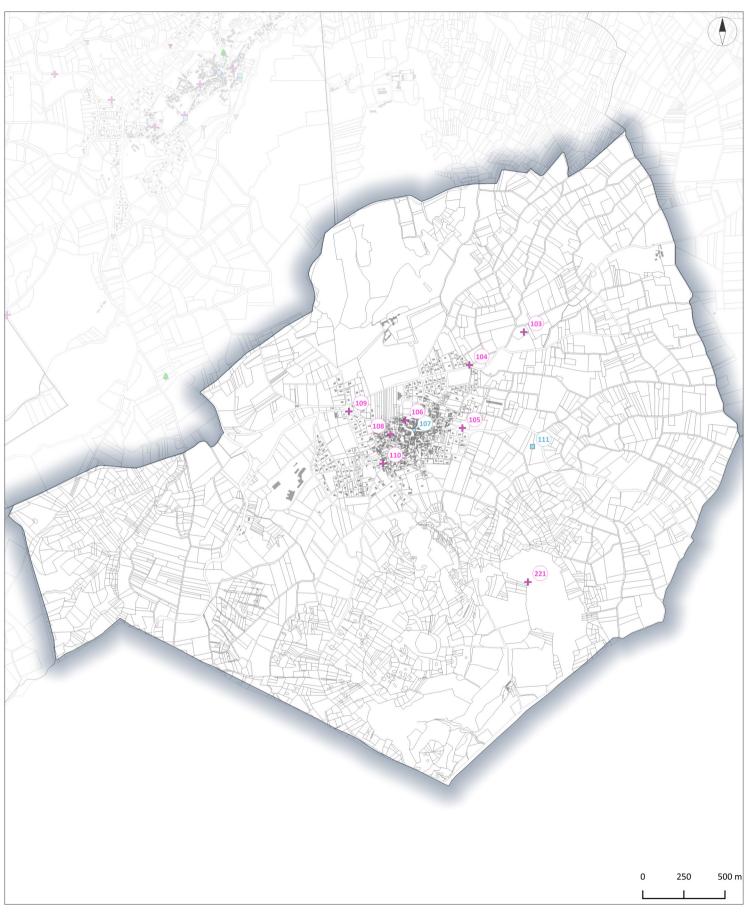
- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Patrimoine civil
- Patrimoine géologique
- Patrimoine hydraulique
- Patrimoine mixte
- Patrimoine religieux

Les dispositions générales relatives au patrimoine bâti remarquable figurent au sein du règlement du PLUi (Dispositions particulières / C).

En application de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme, les arbres remarquables à préserver sont repérés sur les documents graphiques.

Les dispositions générales relatives à ce patrimoine végétal figurent au sein du règlement du PLUi (Dispositions particulières / C).

L'ensemble de ces patrimoines est inscrit dans la liste qui suit.



Patrimoine civil
 Patrimoine hydraulique
 Patrimoine religieux

LISTE DU PETIT PATRIMOINE LOCAL

N°	Nom	Famille	Туре
103	Chapelle	Patrimoine religieux	Bâtiment
104	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
105	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
106	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
107	Fontaine	Patrimoine hydraulique	Petit édifice
108	Chapelle	Patrimoine religieux	Bâtiment
109	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
110	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice
111	Pigeonnier/tour des gardes	Patrimoine civil	Petit édifice
221	Croix	Patrimoine religieux	Petit édifice















N° 105





Patrimoine religieux



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté Image satellite : Bing Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

N° 106, 107, 108





N° 109





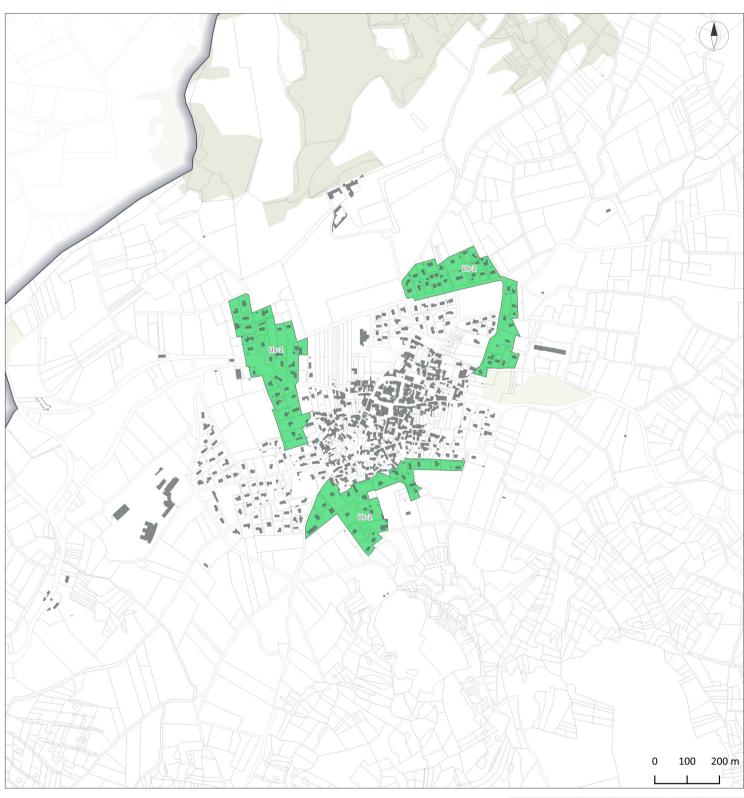
Patrimoine religieux



Source : Etalab, Mond'Arverne Communauté Image satellite : Bing Réalisation : Mond'Arverne Communauté - Avril 2025

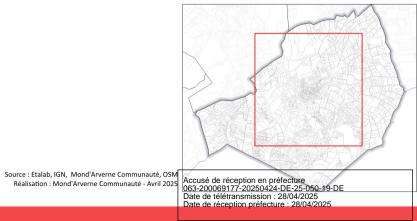
ZONES URBAINES SENSIBLES

CARTOGRAPHIE DES ZONES US



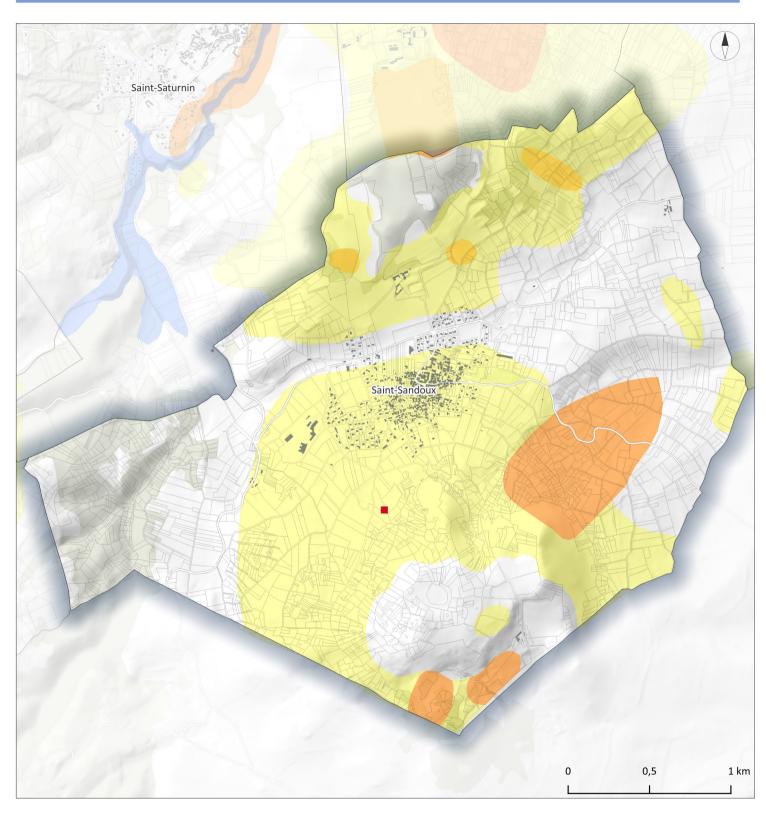
Type de zone Us

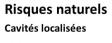
Us-2 : Zone urbaine sensible à l'étalement urbain



RISQUES ET CONTRAINTES

CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET CONTRAINTES





Cavités souterraines

Risque faible ou mal connu Risque moyenne à élevée